



**HAL**  
open science

## “Joinville, de l’hagiographe à l’autobiographe: approche de La Vie de Saint Louis”

Christine Ferlampin-Acher

### ► To cite this version:

Christine Ferlampin-Acher. “Joinville, de l’hagiographe à l’autobiographe: approche de La Vie de Saint Louis”. D. Quérue. Jean de Joinville: de la Champagne aux royaumes d’Outremer, D. Guéniot, p. 73-91, 1998. hal-01850386

**HAL Id: hal-01850386**

**<https://hal.science/hal-01850386v1>**

Submitted on 27 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Joinville, de l'hagiographe à l'autobiographe: approche de *La Vie de Saint Louis***

C. Ferlampin-Acher

Université Paris IV-Sorbonne

*En nom de Dieu le tout puissant, je, Jehan, sire de Joinville, seneschal de Champagne, faiz escrire la vie nostre saint roy Looÿs, ce que je vi et oÿ par l'espace de .VI. ans que je fu en sa compaignie ou pelerinage d'oultre mer, et puis que nous revenimes<sup>1</sup>: c'est en ces termes que Joinville présente son projet dans son prologue après avoir offert le livre à Louis le Hutin et avoir exposé le plan qu'il a choisi (§1-19)<sup>2</sup>. Cette position semble garantir la véracité de ses dires, d'autant que tout au long de son récit il insistera sur la fiabilité des sources qu'il utilisera lorsqu'il n'aura pas été témoin direct. Ainsi cautionnée, son oeuvre sera souvent jugée à l'aune de la sincérité et de la vérité. Sainte-Beuve note ainsi: "le propre du récit de Joinville est d'être ainsi parfaitement naturel et de ne rien celer des sentiments vrais"<sup>3</sup> et A. Suarès, dans le portrait qu'il publia de Joinville, chante la fidélité du sénéchal champenois et associe cette qualité à un souci de dire le vrai<sup>4</sup>. Les historiens de leur côté ont contribué à renforcer cette image d'un Joinville*

---

<sup>1</sup> Le lecteur moderne, même s'il est moins sensible que l'homme médiéval à la voix dans le texte, entendra la belle allitération en (j) qui souligne le nom et notera le rythme croissant, dont l'expansion est particulièrement bien venue dans cette ouverture.

<sup>2</sup> Les références sont données d'après l'édition de J. Monfrin, Joinville, *Vie de Saint Louis*, Paris, Classiques Garnier, 1995.

<sup>3</sup> *Causeries du lundi*, 12 septembre 1852 (éd. Garnier, Paris, t. 8, p. 502).

<sup>4</sup> Les portraits composés par A. Suarès sont regroupés dans *Ames et visages*, Paris, Gallimard, 1989. Le portrait de Joinville occupe les pages 31-ss. On y lit par exemple: "Joinville est le propre nom de la fidélité; fidèle comme un clocher, fidèle comme un cep au coteau, fidèle comme l'espérance: fidèle comme l'homme de France. Or il est aussi vrai qu'il est fidèle, et la merveille est plus rare" (p. 35); "il est vrai comme la lumière" (p. 37).

véridique, de Michelet, qui dans son *Histoire de France* s'appuie dans le chapitre qu'il consacre à Louis IX sur de fort longues citations de Joinville, à J. Le Goff qui dans son *Saint Louis* célèbre ce "témoin crédible" et intitule un chapitre "le "vrai" Louis IX de Joinville"<sup>5</sup>. Pour des générations d'écoliers d'ailleurs le vrai saint Louis se montrait, rendant la justice sous un chêne à Vincennes et le témoignage de Joinville, relayé par les historiens de la Troisième République (en particulier Lavisser) était vérité historique.

Et en effet la valeur du témoignage de Joinville paraît indéniable si on le compare aux nombreuses hagiographies qui furent consacrées au saint roi (par Geoffroy de Beaulieu, Guillaume de Chartres ou bien encore Guillaume de Saint Pathus). Si Joinville, dans son prologue, semble annoncer au lecteur (et en particulier au lecteur du Moyen Age, familier des vies de saints) une hagiographie, son texte se différencie nettement des oeuvres de ce type: une comparaison avec *La Vie de Saint Louis* de Guillaume de Saint Pathus nous en convaincra. Ce franciscain, qui fut pendant dix-huit ans le confesseur de la reine Marguerite, l'épouse de Saint Louis, entreprit sur la demande de celle-ci de raconter la vie et les miracles du roi. Il commença son oeuvre vers 1302-1303, et le texte qui nous est parvenu, en ancien français, est fondé sur les témoignages présentés lors de la seconde enquête de canonisation qui eut lieu en 1282-1283. Guillaume dut s'appuyer sur un abrégé de ce procès et si le texte conservé est en ancien français, on ignore si Guillaume rédigea en latin ou en français, la version dont nous disposons pouvant n'être qu'une traduction<sup>6</sup>. Entre le témoin fidèle, sincère et en apparence objectif qu'est Joinville et l'hagiographe occupé à ne rendre que la sainteté du roi et travaillant de seconde main, l'opposition est nette, bien que les deux textes soient contemporains: à première lecture, la vérité se trouve du côté d'un Joinville qui réoriente l'hagiographie vers l'historiographie. Pourtant à regarder de plus près, il apparaît que le sénéchal de Champagne, conférant à son oeuvre une dimension

---

<sup>5</sup> Paris, Gallimard, 1996, p. 473-ss.

<sup>6</sup> *Vie de Saint Louis*, éd. H. F. Delaborde, Paris, 1899 (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire). *Miracles de saint Louis*, éd. P.B. Fay, Paris, 1931 (Classiques Français du Moyen Age). Ces deux textes constituent en fait un ensemble difficilement dissociable.

autobiographique, propose incidemment une reconstitution personnelle de l'histoire en fonction d'un projet d'autojustification.

## I. La dimension hagiographique

Comme Guillaume de Saint Pathus qui, en bon prédicateur, veut faire connaître le vie *si ensivable* du roi<sup>7</sup>, Joinville revendique un rôle édifiant dès son prologue puisqu'il se propose de faire *un livre des saintes paroles et des bons faiz nostre roy saint Looÿs* (§2) et qu'il affiche à plusieurs reprises un but semblable (*Ci après orrez de pluseurs persecucions et tribulacions que j'oy en Acre, de quiex Dieu, a qui je m'atendoie et a qui je m'atens, me delivra. Et ces choses ferai je escrire pour ce que cil qui les orront aient fiance en Dieu en leur persecucions et tribulacions, et Dieu leur aidera aussi comme il fist moy* §406). Les deux auteurs insistent sur le goût du roi pour l'édification, Guillaume de Saint Pathus cautionnant a posteriori le témoignage de Joinville: *il enseigna a un noble chevalier mon seigneur Jehan de Joinville mout de bons essamples, qui fu avecques lui en sa court assez priveement et de son hostel par .XXIII. anz et plus et lui enseignoit mout souvent les bons essamples* (p. 72). D'autre part, Joinville et Guillaume de Saint Pathus intègrent à leur texte les enseignements du roi à son fils (le franciscain ajoutant par ailleurs les enseignements du roi à sa fille Isabelle).

Conformément au projet hagiographique, sentences, *exempla* et miracles occupent dans le récit de Joinville une place importante et sans qu'il soit possible ici de développer, il est clair que dans *La vie de Saint Louis* la causalité divine oriente le texte (*si comme Dieu vout* (§148); *grant grace nous fist Dieu* (§165); lorsqu'un Sarrasin sauve Joinville (§321-ss), l'idée est reprise avec insistance: *lors m'envoia Diex un Sarrazin... ainsi comme Dieu volt... en ceste persecucion me*

---

<sup>7</sup> *Vie de Saint Louis*, p. 6: *pour ce que les merites de ceste vie si ensivable qui doit estre a ceus qui après nos vendront lessiee et envoiee, et les miracles qui doivent estre humblement ennorez ne puissent par aventure ci après estre oubliez (...) pour ce que (...) la devocion du peuple a monseigneur saint Loys desus dit ne puist estre retardee, et je meesmes (...) ne puisse a droit estre acusez de negligence de Dieu (...) ceste oevre (...) ai emprise.*

*salva Diex par l'aide du Sarrazin.*). Foi dans les miracles, efficacité de la prière (§225) et des processions (en particulier face aux aléas marins §128, §182, §630), goût pour les reliques caractérisent aussi bien la foi de cette époque que la littérature hagiographique qui en est une expression. Comme dans l'hagiographie, la biographie du roi s'oriente à partir d'un moment important: la conversion (la maladie et la prise croix).

La perspective édifiante va dans les deux cas de pair avec une exigence de vérité. Guillaume de Saint Pathus veut *escrire looiaument* et refuse de trop s'éloigner de sa source: *en la descripcion des choses que Nostre Sires touz puissanz a deigné fere par le benoiet saint Loys, il m'a semblé que je ne devoie fere force en curieuse et aournee maniere d'escrire; meesmement comme je n'i entende nule chose a metre ne amenuisier, mes ces choses que j'ai escriptes, prouvees et examinees par la cort de Romme et arpouvees, pour ce que eles soient creues plus certainement de toute bonne gent* (p. 6) tandis que Joinville circonscrit clairement dans son épilogue le domaine du vrai après avoir rappelé ses sources: *et ces choses vous ramentoif je pour ce que cil qui orront ce livre croient fermement en ce que le livre dit, que j'ai vraiment veus et oÿes. Et les autres choses qui sont escriptes ne vous tesmoigne que soient vrayes par ce que je ne les ay veues ne oÿ. Ce fu escript en l'an de grace mil .CCC. et .IX., ou moys d'aoctovre* (§768-769). Cette prétention à la vérité s'appuie dans les deux cas sur le recours aux témoignages: Guillaume de Saint Pathus utilise ceux du procès de canonisation et donne au début de son texte la liste des témoins (en mentionnant leur âge et leur statut p. 7-ss) tandis que Joinville note scrupuleusement d'où il tire ses informations.

De nombreux épisodes sont communs: Saint Louis rapportant que sa mère le préférerait mort que commettant un péché mortel (p. 13 chez Guillaume de Saint Pathus, §71 chez Joinville), mais aussi parmi de multiples autres points, les fortifications de Terre Sainte, la répulsion du roi pour les blasphèmes (épisode de l'homme marqué au fer sur les lèvres p. 26 chez Saint Pathus et chez Joinville §685), les périls en mer lors du retour (Saint Pathus p. 28, Joinville §613-6 et 618-

9), saint Louis portant des pierres (Saint Pathus p. 51, Joinville §517), les pieds des pauvres lavés, les enseignements à son fils, la maladie du roi en captivité<sup>8</sup>, l'assassinat de Touran Shah...

Dans les deux cas la structure du texte est d'inspiration hagiographique<sup>9</sup>. Le texte de Guillaume de Saint Pathus, certainement comme l'enquête de canonisation qui est en grande partie perdue et dont les fragments conservés attestent de la fidélité du franciscain à sa source, est divisé en deux parties: un récit de la vie du saint présentant à la fois une structure synthétique et une organisation chronologique<sup>10</sup> puis un recueil de ses miracles, tandis qu'un exposé des vertus du saint et un récit chronologique se succèdent chez Joinville. Dans les deux cas sont combinés un développement chronologique et un développement synthétique. La bipartition (qui est traditionnelle dans les hagiographies) a chez les deux auteurs pour conséquence de provoquer des répétitions: si, chez Guillaume de Saint Pathus, le roi fait preuve de plusieurs vertus dans un événement, celui-ci sera raconté dans plusieurs développements de même que Joinvilleraconte deux fois l'arrivée à Damiette (§7 et §162).

Cependant un certain nombre de différences apparaissent d'emblée au niveau du traitement de la matière hagiographique. Si les motifs communs sont en général ceux que l'on

---

<sup>8</sup> Elle est, chez Guillaume de Saint Pathus, racontée brièvement, mais de façon saisissante: *il fu si malades que les denz li lochoient et sa char estoit teinte et pale et avoit flus de ventre mout grief et estoit si megres que ses os de l'eschine du dos sembloit touz aguz et estoit si febles que il couvenoit que un seul de mesniee le portast a toutes ses necessitez* (p. 56).

<sup>9</sup> Voir K. D. Uitti, "Nouvelle et structure hagiographique: le récit historiographique nouveau de Jean de Joinville", dans *Mittelalterbilder aus neuer Perspektive, Diskussionsanstösse zu amour courtois, Subjektivität in der Dichtung und Strategien des Erzählens*, Munich, 1985, p. 380-391.

<sup>10</sup> *La vie de Saint Louis* de Guillaume de Saint Pathus combine deux principes d'organisation: les chapitres suivent une sorte de chronologie dans la mesure où le premier parle *de la sainte norreture en enfance*, le deuxième *de sa merveilleuse conversation en croissance*, et le vingtième et dernier *du trepas beneureus dont il ala de ci es cieus*, mais entre ces deux extrêmes, le regroupement est thématique autour des différentes vertus du roi (le troisième chapitre parle *de sa ferme creance*, le quatrième *de sa droite esperance*, le cinquième *de s'amor ardent...* et dans ces développements la chronologie se trouve bouleversée).

retrouvera sans cesse dans la légende de Saint Louis en cours de constitution à l'époque où les deux auteurs travaillent, chacun a privilégié des choix. Le traitement de la croisade égyptienne est significatif de cet écart: Saint Pathus n'en parle que rapidement et ne propose pas un exposé chronologique, mais il donne au moins un détail qui ne se retrouve pas chez Joinville quand il raconte que Saint Louis fit baptiser plus de soixante sarrasins, leur versa des gages et les amena en France où il les maria à des Chrétiennes. Joinville fait une chronique de la croisade (les croisades ont renouvelé le genre de la chronique en offrant aux auteurs un champ d'investigations limité dans le temps et posant des problèmes spécifiques par opposition aux histoires universelles toujours inachevées et impossibles comme oeuvres individuelles et complètes) tandis que pour Guillaume de Saint Pathus la croisade n'est qu'un moment parmi d'autres de la vie du saint, dont on ne retient que les épisodes célébrant les vertus chrétiennes du roi (comme celui où le roi refuse de faire chevalier un païen qui le lui demandait à moins que celui-ci ne se fasse chrétien p. 25). Chez Joinville la croisade sera l'occasion d'un regard sur l'autre tout à fait intéressant, tandis que chez Guillaume de Saint Pathus le Sarrasin n'intéresse qu'en temps que Chrétien potentiel et son altérité est gommée: seule vaut la conversion. Enfin, si le franciscain, se conformant en cela à la tradition hagiographique, consacre tout un développement aux miracles, Joinville reste discret sur le sujet. S'il mentionne les miracles accomplis sur la tombe du frère Hugues de Digne après sa mort (conformément au dogme de l'Eglise qui ne reconnaît plus que les miracles post mortem)<sup>11</sup>, il n'invoquera pas ceux qui se multiplièrent sur la tombe du roi et dont la tradition s'emparera durablement<sup>12</sup>. Les miracles sont en fait relativement peu nombreux chez Joinville: ils concernent

---

<sup>11</sup> Cette mention cependant reste lapidaire, les miracles ne sont pas décrits et Joinville ne se prononce pas en son nom propre mais se contente de rapporter avec une sorte de circonspection ce qui lui a été rapporté: *ore m'a l'en puis dit que il gist en la cité de Marseille, la ou il fet moult beles miracles* (§660).

<sup>12</sup> Outre le texte de Guillaume de Saint Pathus, on en trouve un exposé dramatique rendant bien compte de la tradition qui s'imposera progressivement, dans la pièce que Pierre Gringore consacra à Saint Louis (éd. A. de Montaiglon et J. de Rothschild, dans Pierre Gringore, *Oeuvres complètes*, Paris, 1877, t. II). Le livre IX de Pierre Gringore, le dernier

surtout les traversées maritimes qui, pour notre Champenois comme pour beaucoup de croisés qui n'avaient jamais vu la mer, devaient être particulièrement effrayantes, les combats (§225, §277-ss la mort en martyr de Brancion); et les maladies (§323, §416). Mais le sénéchal reste très discret: soit qu'il les accepte comme "normaux" vu la sainteté de la croisade, soit qu'il se conforme à la perspective de l'Eglise qui, voulant éviter l'inflation miraculeuse et se méfiant des magiciens et enchanteurs divers qui pouvaient susciter des illusions par leur art, ne reconnaissait plus volontiers les miracles accomplis par un vivant. Certes il aurait pu rapporter les miracles post mortem attribués au roi: achevant son oeuvre en 1309, il ne peut manquer de les connaître, mais la dimension autobiographique de son texte le conduit à ne mentionner que l'apparition miraculeuse qu'il eut du roi après sa mort et à omettre le reste auquel il n'assista pas et qui témoigne d'un Saint Louis commun à tous (il accomplit ses miracles pour les humbles, le miracle jouant de toute évidence un rôle de compensation sociale) alors que, nous le verrons, Joinville cherche tout au contraire à renouveler une intimité privilégiée et unique avec le roi.

---

de l'oeuvre, est entièrement consacré aux miracles accomplis sur le tombeau du saint après sa mort. Le saint roi apparaît aux gens et un personnage raconte:

*Je l'ay veu, je vus certiffie,*

*Vestu de son habit royal,*

*Cler comme l'estoille journal,*

*Luisant comme le jour ajourne* (p. 304). Des miracles ont lieu à Saint Denis: un homme, malade de la fièvre, est guéri; un couple ayant perdu son fils dans une noyade, l'assistance prie successivement la Vierge, saint Claude, sainte Barbe, saint Nicolas, etc. avant d'invoquer enfin Saint Louis avec succès; un marchand et un charpentier sont sauvés d'un éboulement et le charpentier raconte:

*Que saint Loys si soustenoit*

*La terre qui sur nous estoit,*

*Et soubz son saint habit royal*

*Nous gardoit d'avoir auchun mal*

*Nous l'avons veu visiblement.*



Si la double oeuvre de Guillaume de Saint Pathus (la *vie* et les *miracles* qu'il ne faut pas disjoindre) est, comme le note J. Le Goff, un bon exemple de l'hagiographie telle que les Mendians la concevaient<sup>13</sup> dans la mesure où elle est fondée sur une image légendaire qui se construit à partir de stéréotypes, le texte de Joinville se distingue clairement de ce modèle.

Contrairement à Joinville, Guillaume de Saint Pathus ne se pose pas en témoin. Même s'il a été confesseur de la reine Marguerite à partir de 1262-1263, il n'écrit pas en fonction de souvenirs ou de confidences que lui aurait faites la reine. Il est au contraire le fidèle transcritteur d'un discours orthodoxe fixé à partir du procès de canonisation. Celui-ci est le fondement de son texte et en cautionne la vérité. Pour Joinville en revanche, le rapport au procès de canonisation est plus ambigu. Contrairement à Guillaume, il n'hérite pas d'une vérité transmise par celui-ci, mais participe à l'inverse à la constitution du discours vrai (il insiste sur son rôle de témoin §763), et d'autre part il regrette qu'à l'issue de ce procès le roi n'ait pas été mis au nombre des martyrs (§5)<sup>14</sup>. La vérité du texte de Joinville ne se fondant pas sur l'image officielle du saint définie par le procès, elle devra trouver d'autres points d'ancrage.

Cette différence explique en partie l'opposition entre les styles. Autant celui de Joinville est sobre, autant celui de Guillaume présente des amplifications rhétoriques. Si le discours personnel du sénéchal doit rester crédible, celui de l'hagiographe touche à l'indicible et Guillaume de Saint Pathus répond bien à l'attente de son lecteur en déployant toutes les ressources du verbe, multipliant les images lumineuses et jouant de l'hyperbole. C'est ainsi que dès le prologue, il célèbre *les oeuvres merveilleuses par lesquelles icil benoiet saint Loys, vivant en cest siecle, resplendi ausi comme lumiere pleine de clarté* (p. 1) avant de poursuivre:

*Mes qui porroit, tant fust devant les autres puissant de grant esperit et si discret ou si sage ou de clere eloquence, si que il peust soufissamment recorder ne dire la grandeur de la saintee et l'excellence de ses merites de mout de manieres, par lesquelles le benoiet saint Loys devant dit en*

---

<sup>13</sup> *Op. cit.*, p. 337-ss.

<sup>14</sup> Placé tout au début de l'oeuvre, ce regret signale d'emblée une discordance par rapport à la démarche hagiographique.

*sa vie resplendi en terre (p. 2) (...) et comme je me sent non soufisant a descrire la vie tres digne d'ensuirre de ce tres excellent saint, je n'eusse en nule maniere ce essaié ne empris, se le fervent desir de tres noble dame, c'est a savoir madame Blanche, devote fille de cel meesmes glorieus saint Loys, ne m'eust a ce semons (p. 3).*

D'autre part Guillaume de Saint Pathus insiste particulièrement sur les pratiques religieuses du roi (le sixième chapitre est tout entier consacré à sa fervente dévotion et l'on y apprend par exemple que, même à cheval, le roi se faisait lire les heures par ses chapelains p. 33). Une image revient sans cesse pour évoquer cette piété, celle du bouillonnement de la ferveur (*grace de devocion esboulissant p.32; li benoiez sainz Loys esboulissoit de fervant devocion p. 39*) et les images de feu sont fréquentes (*charité fervant p. 31; com un charbon qui est plein de feu, embrasé de la flambe de l'amour de Dieu.*). Il montre le roi recevant l'hostie *a mout de sospirs et de gemissemenz* (p. 39) et rappelle que le vendredi, pour adorer la croix, saint Louis *avoit unes chaucés qui avoient avant piez sans semeles que l'on ne veist sa char, mes il metoit les plantes de sesz piez toutes nues a terre.* Il consacre un long développement aux messes, aux reliques (en particulier au sujet de la sainte Chapelle), aux saints vénérés par le roi. Joinville, au contraire, reste discret sur le sujet. Peut-être parce que ces pratiques cherchant à éviter l'ostentation (comme en témoignent les chausses évoquées plus haut), Joinville juge ne pas devoir les avoir remarquées, peut-être par ce que Joinville et sa morale de *preudomme* ne les approuve pas totalement, peut-être enfin parce que dans ces pratiques dévotionnelles le roi était proche d'une extase dont Joinville était exclu (les raconter longuement n'irait pas dans le sens de ce projet dont je reparlerai plus loin de retrouver par l'écriture une intimité perdue avec saint Louis). Au contraire, Guillaume de Saint Pathus, en bon franciscain, explique que le roi ne désirait rien tant que d'entrer dans les ordres et l'hagiographie tourne chez lui à l'exaltation des moines: à Royaumont, le saint roi se comporte *ausi com un des moines.*

D'autre part, contrairement à Guillaume de Saint Pathus, Joinville dote Louis IX d'une individualité physique, il en brosse un rapide portrait, en témoignant surtout d'une sensibilité toute courtoise aux vêtements (sensibilité, associée à une mémoire visuelle notable, qui se

retrouve aussi au §35-ss ou au §321 au sujet du sarrasin aux *braies* de toile écrue ou au §408 quand paraît *un vallet en une cote vermeille a .II. roies jaunes*): *Je le vi aucune foiz en esté que pour delivrer sa gent il venoit ou jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un seurtot de tyreteinne sanz manches, un mantel de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sanz coife, et un chapel de paon blanc sus sa teste* (§60). Le roi est avant tout pour Joinville un homme qu'il a côtoyé, alors que pour Guillaume de Saint Pathus saint Louis, sous l'effet de la légende, est en train de se désincarner en type. C'est pourquoi le sénéchal peut émettre quelques réserves, en particulier au sujet du partage du butin lors de la prise de Damiette (§168), ou au sujet de la reine Marguerite (§593<sup>15</sup>) ou de la douleur du roi, jugée excessive, à l'annonce de la mort de sa mère (§604). Et non seulement c'est Joinville narrateur qui marque une distance, mais aussi Joinville personnage qui, du vivant du roi, ose lui faire la leçon (au sujet des dons reçus §655-656). Comme le note P. Le Gentil, "le saint quitte son piédestal sans perdre son auréole, et autour de lui

---

<sup>15</sup> Plus haut, Joinville a raconté les périls encourus par la reine et les a soulignés par une intervention marquée (§397). Soulignant le courage et la vertu de la reine, il n'a pas à ce moment émis de réserves sur le comportement du roi. En revanche, plus avant dans le récit, il critique la dureté du roi à l'égard de son épouse: *et ces choses vous ramentoif je pour ce que j'avoie ja esté .V. ans entour li, que encore ne m'avoit il parlé de la royne ne des enfans, que je oïsse, ne a autrui; et ce n'estoit pas bone maniere, si comme il me semble, d'estre estrange de sa femme et de ses enfans* (§593). Plus loin, au moment de la tempête lors du retour en France, Joinville rapporte des paroles de la reine allant dans le même sens: *le roy est si divers que...* (§632). Joinville prend le parti de la reine contre Blanche de Castille au §606. Lui qui ne mentionne sa première femme qu'au §110 (il semble s'attrister de laisser son château et ses enfants au §122, mais ne parle pas de sa femme à ce moment-là), qui n'évoque qu'indirectement sa seconde épouse (§466) et qui, de retour en France, loin de suivre le roi, se hâte de rejoindre sa terre sans pour autant décrire dans son récit ses retrouvailles avec les siens (§663 et 664), parle souvent de la reine, qu'il côtoya d'ailleurs beaucoup, ne serait-ce que parce que le roi la lui confia (§614). Une sorte de complicité et de sympathie semble s'être établie entre Joinville et la reine (quiproquo comique de la reine qui s'agenouille devant Joinville qui lui apporte des pièces de *camelin* alors qu'elle pensait qu'il s'agissait de reliques §601; la reine Marguerite pleure Blanche de Castille dont elle vient d'apprendre la mort; Joinville s'étonne d'un tel chagrin, vu que la reine mère haïssait sa bru, mais Marguerite explique sa peine par celle que le roi éprouve et Joinville semble admirer ce bel exemple de compassion §605; pendant le retour en France, sur la nef, Joinville semble plus proche de la reine que du roi §630-ss).

l'élite des barons dévoile ses inévitables faiblesses, sans compromettre pour autant son prestige: grâce à Joinville, tout reprend la mesure de l'homme"<sup>16</sup>. Ces réserves cependant n'ont pas pour fonction de dévaloriser le saint (Joinville pense même que le roi fut plus qu'un saint, un martyr): il s'agit de montrer le décalage entre la sainteté et son extrémisme et l'humanité représentée par Joinville. Les nuances émises par le sénéchal soulignent à quel point le saint peut être *estrange*. Loin de recourir aux images stéréotypées des hagiographes il montre l'exceptionnel et le moyen paradoxal utilisé pour éviter au saint la banalité du cliché consiste à souligner la distance entre l'homme de valeur, le *preudomme* et le saint, et donc à se désolidariser de ce dernier. Plus que l'humanisation du saint, ce que l'on trouve ici c'est l'humanisation du regard sur le saint, contribuant à souligner à quel point celui-ci est *divers*.

Alors que les hagiographies, écrites par des hommes d'Eglise, ne sont fondées que sur une morale unique donnant une image absolue et uniforme de la sainteté, Joinville, laïc, joue sur la confrontation entre la morale extrémiste du saint, qui semble ne pouvoir valoir que pour lui seul même s'il cherche sans cesse à édifier les autres, et la morale, élevée mais plus modérée du *preudomme* (n'oublions pas que la *mesure* est une des valeurs fondatrices de la courtoisie): en témoigne le refus de gestes qui lui paraissent excessifs comme laver les pieds des lépreux (§29) aussi bien que le rejet du martyre (§319).

Ainsi la perspective édifiante n'est que superficiellement commune aux deux textes. Guillaume de Saint Pathus transmet une parole constituée, achevée. Au contraire, chez Joinville, insistance est faite sur la transmission quasiment évangélique d'une parole vivante. Les leçons circulent. Saint Louis édifié par sa mère, édifie Joinville, qui à son tour cherche à édifier ses lecteurs. Joinville se présente ainsi comme une sorte d'apôtre de ce Christ que fut le roi (§737) et il insiste fortement sur son rôle de témoin: témoin au sens historique, puisqu'il assista à de nombreux épisodes qu'il narre, témoin au sens juridique, puisqu'il fut appelé à parler lors du procès de canonisation du roi (§763), témoin aussi au sens de "relai" (passer le témoin) puisqu'il

---

<sup>16</sup> *La littérature française du Moyen Age*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 144.

met en oeuvre dans son texte l'idée d'un enseignement moral qui se transmet<sup>17</sup>, témoin enfin au sens "martyr" dans la mesure où il insiste sur la souffrance de tous ceux qui participèrent à la croisade (avec, pour figure emblématique celle de Gautier de Brienne<sup>18</sup>). D'autre part, l'édification chez Joinville, outre qu'elle implique le témoignage (en particulier sous forme littéraire), passe par des tentatives pour pérenniser une parole qui, dans le dynamisme de la transmission testimoniale, pourrait se dissoudre dans le mouvement. *Edifier* est polysémique chez Joinville et le projet contenu dans ce verbe dépasse largement la leçon morale: de même que le roi *edifie* par ses paroles tout en donnant une assise matérielle à ses *enseignements* en multipliant les fondations pieuses et en bâtissant églises et couvents (§691, §723), Joinville écrit *pour edefier ceulz qui les* (les saintes paroles du roi) *orront* (§19) et cherche à éterniser le verbe et le fait: il dicte ses souvenirs, récits qui, sinon, se seraient peut-être perdus dans la chambre des dames (§242<sup>19</sup>) et leur donne la fermeté de l'écrit; il montre un vif intérêt pour le manuscrit<sup>20</sup>; il pérennise un miracle en le faisant représenter sur la verrière de Blécourt (§651), il mentionne l'ex-voto d'argent qui assure le pieux souvenir d'une épreuve (§633).

---

<sup>17</sup> Ainsi c'est quasiment la même leçon que Blanche de Castille fait à son fils (§ 71 il faut préférer la mort à un péché mortel) et que celui-ci à son tour fait à Joinville (§27 Joinville doit choisir entre la lèpre et un péché mortel). Le texte propose des *enseignements* de Saint Louis à Joinville (§39), de Saint Louis à son fils (§73) et Joinville rappelle ses devoirs au roi actuel (Philippe III le Hardi) (§25).

<sup>18</sup> *Il l'alerent occire en la prison et martyrer, dont nous devons croire que il est es cielx ou nombre des martirs* (§538). Joceran de Brancion, auquel Joinville consacre une digression (§277 *du seigneur de Brancion vous dira...*) meurt aussi, semble-t-il, en martyr et, comme pour Gautier de Brienne, le narrateur s'implique à son sujet: *Et ces choses vous ai je ramenteu pour ce que je croi que Dieu li otroia, si comme vous pouez avoir veu ci devant* (§278).

<sup>19</sup> *Le bon conte de Soissons, en ce point la ou nous estions, se moquoit a moy et me disoit : " Seneschal, lessons huer ceste chiennaille, que, par la quoife Dieu ! (ainsi comme il juroit) encore en parlerons nous entre vous et moy de ceste journee es chambres des dames "*.

<sup>20</sup> Comme en témoignent l'illustration qu'il fit de son *credo* et la comparaison du §758 : *ainsi comme l'escrivain qui a fait son livre, qui l'enlumine d'or et d'azur*. Le terme *escrivain* désigne vraisemblablement ici comme souvent en ancien et moyen français le copiste.

Ainsi, même si les deux textes paraissent reposer sur une même tradition hagiographique, il semble que *La vie de Saint Louis* de Joinville s'écarte du modèle: si Guillaume se contente de reprendre les données du procès de canonisation en les ordonnant et en les amplifiant rhétoriquement, ne retenant de Louis IX que le saint, Joinville ne se limite pas ainsi et s'intéresse aussi à la dimension politique de l'homme sans oublier de peindre par exemple les peuples étranges de l'Orient. A partir d'un modèle hagiographique de commande, le sénéchal de Champagne a oeuvré en historiographe et a donné à sa composition une dimension autobiographique.

## II. Joinville historiographe

Contrairement à Guillaume de Saint Pathus, Joinville reproduit partiellement le modèle historiographique. Comme Froissart, comme Guillaume Guiart, Joinville revendique son texte: *Je , Jehans, sire de Joinville, seneschal de Champaigne, (...) Je, Jehan Froissars, tresoriers et chanonnes de Chimay, (...) Je, Guillaume Guiart....* L'expression constituée du pronom personnel de la première personne, suivie des nom et titre, pose le narrateur comme digne de foi et garantit la véracité du discours dans la mesure où elle tient de la formule juridique. D'autre part, en bon historiographe, Joinville appuie ses dires sur des sources dont il souligne la validité. Il se fonde sur ce qu'il a vu<sup>21</sup> et sur ce qu'il a entendu. N'ayant pas assisté à la jeunesse du roi, il utilise les confidences de celui-ci pour l'évoquer; absent lors de la mort de son héros, il se réfère explicitement au témoignage (dont il souligne la valeur) du fils de celui-ci (§756-7). Parmi les témoins, le roi joue évidemment un rôle privilégié et sa parole n'a pas besoin d'être validée, d'autant que Joinville souligne à plusieurs reprises la haine que celui-ci portait au mensonge

---

<sup>21</sup> Il s'agit de l'*adtestatio rei* visae. N'oublions pas la parenté étymologique qui unit le mot "histoire" à la vue. Les formules du type *je li vi* §6, *je le vi*, *je le rev* §61 sont très fréquentes.

(épisode du paiement de la rançon de son frère §387<sup>22</sup>). En premier lieu, Joinville s'appuie sur la parole royale, mais quand celle-ci fait défaut, il retient celle de certains des proches de Louis IX (sa femme ou son fils), et enfin celle de personnages divers, nobles *preudommes* à la sagesse éclairée, messagers bien informés et surtout frères prêcheurs. Un certain nombre de ces témoignages sont cautionnés par le statut social honorable de l'informateur. Pour ce qui est de Frère Yves (témoin privilégié en ce qui concerne le Vieux de la Montagne auprès duquel il fut envoyé comme ambassadeur §458-ss), il connaît le *sarrasinois* (il comprend donc la langue des païens, ce qui limite le risque d'erreurs) et c'est un frère prêcheur (il ne doit pas mentir). Quand la personnalité du témoin ne suffit pas à garantir les dires, Joinville apporte souvent une sorte de preuve métonymique, contiguë, que notre logique moderne ne saurait toujours accepter: Ainsi au sujet du miracle qui eut lieu pendant la traversée retour, les marins s'appuient sur l'expérience qu'ils tirent de la première traversée pour juger de la situation en parlant d'un naufrage dont réchappèrent seulement une femme et un enfant. Le narrateur conclut leurs paroles par: *Et je vous tesmoing que il disoient voir, car je vi la femme et l'enfant en l'ostel au conte de Joingny en la cité de Baffe, que le conte norrissoit pour Dieu* (§625). Le récit de la tempête qui eut lieu sur le chemin du retour, et surtout l'estimation du danger qui donne à cette *tribulacion* toute sa valeur, sont fondés sur la parole des marins, parole qui ne saurait être validée par le statut de ces gens et qui l'est in fine par Joinville qui a vu, non l'événement, mais des témoins de celui-ci, et qui, et c'est cela qui peut surprendre, ne se réfère pas à la parole de ces anonymes, vraisemblablement humbles, qui ne sauraient être cautions fiables, mais à leur simple existence. De même, la digression consacrée aux Mongols (§471-ss) tire sa source des récits des messagers, relayés par le roi, mais comme ses messagers restent indéfinis, on ne saurait dire dans quelle mesure leur parole est fondée, et Joinville a recours à une anecdote personnelle datant du temps de sa captivité et concernant les *Coremys* pour assurer la véracité de ces informations concernant les Mongols: ce

---

<sup>22</sup> Saint Louis, en opposition avec son entourage, refuse de tromper les Sarrasins sur la valeur de la rançon. Cet épisode a beaucoup marqué les contemporains de Joinville et il sera particulièrement retenu au moment du procès de canonisation.

qui est vrai des *Coremys* l'est aussi des Mongols. Un dernier exemple éclaire le fonctionnement de ces preuves contiguës. Si la vérité de la tempête lors du retour est assurée par le fait que Joinville en fut le témoin, l'interprétation miraculeuse nécessite un cautionnement plus fondé: Joinville mentionne l'ex-voto, "preuve" du miracle, témoignage de celui-ci, et il insiste puisqu'il raconte l'avoir vu deux fois, l'une quand la reine lui demanda de le faire porter à Saint Nicolas de Varangeville, l'autre en 1300 (c'est-à-dire à un moment voisin du temps de l'écriture, la proximité temporelle assurant encore plus fermement la véracité) (§633).

A côté de ces nombreux témoignages oraux qu'il utilise, Joinville reproduit ou cite des sources écrites<sup>23</sup>. Bien qu'il use fort peu de ce procédé par rapport à la plupart des chroniques médiévales, même s'il recourt peu à la compilation (si *compilare* est péjoratif dans l'Antiquité et exprime l'idée d'un pillage condamnable, la compilation est au Moyen Age une pratique fort recommandable qui consiste à reprendre un texte reconnu comme autorité et donc à transmettre à sa suite une vérité), le sénéchal reprend, pour la période au cours de laquelle il n'a pas côtoyé le roi, des extraits des *Chroniques de Saint Denis* (le *romant* mentionné au §768<sup>24</sup>) dans les §685-759. Joinville cependant adapte la chronique. Ce qui dans celle-ci est impersonnel devient témoignage personnel: *Je oy dire que ... je fu bien .XXII. ans en sa compaignie que... onques ne li oy* (§685-ss). Notons qu'au §693 un titre est donné, le seul de tout le texte de Joinville: il pourrait bien provenir de l'exemplaire des *Grandes Chroniques* que le sénéchal utilisait (exemplaire qui n'a malheureusement pas été identifié par la critique moderne). Le récit rapide la mort du roi (§739) ainsi que les enseignements du roi à son fils (§740-ss) sont aussi repris à cette source. D'autre part, Joinville au sujet de la troisième croisade et de Richard Coeur de Lion emprunte à

---

<sup>23</sup> Mis à part les cas de compilation, les sources écrites sont rares dans la *Vie de Joinville*. Notons cependant au §740 la mention d'un document d'archive sur lequel s'appuierait Joinville (*dont j'ai la letre*).

<sup>24</sup> *Romant* désigne évidemment ici un ouvrage en langue romane et non en latin. Il s'agit d'un texte qui fut compilé par Guillaume de Nangis à partir de sources diverses et qui connut un grand succès à l'époque. Voir B. Guenée, "Les *Grandes Chroniques de France*", dans *Les lieux de mémoire*, dir. P. Nora, t. 2, *La nation*, Paris, 1986, p. 189-214.



une autre source qu'il présente sous le nom de *livre de la Terre Sainte* (soit l'*Estoire d'Eracles*, soit la *Chronique* d'Ernoul): le passage constitue une digression en tête de laquelle l'emprunt est signalé (*si comme il est escript ou livre de la Terre Sainte* §76). La même source sera vraisemblablement à l'origine des §555-ss, mais elle ne sera pas indiquée explicitement, ayant été mentionnée plus haut.

Le souci de la vérité qu'affiche Joinville au niveau de ses sources rejoint le choix d'écrire en prose: le vers est discrédité pour avoir trop souvent chanté les sortilèges arthuriens et les *songes et les mensonges* de Merlin et de Morgane: l'histoire, soucieuse d'honorabilité, usera désormais de la prose et refusera les attraits de la rhétorique. C'est pourquoi les comparaisons sont rares chez Joinville: tout au plus servent-elles à exprimer l'*estrange* en l'assimilant autant que faire se peut à une réalité familière au lecteur (ainsi pour les feux grégeois §203)<sup>25</sup>. C'est ce dépouillement qui pousse G. Paris à affirmer que "non seulement Joinville écrit comme il parle, mais en réalité son livre n'est pas écrit, il est parlé"<sup>26</sup>: peut-être faudrait-il aussi rattacher cette impression au fait que Joinville, comme bien des auteurs du Moyen Age, a vraisemblablement dicté son texte (*j'ai fet escrire en cest livre* §768).

La dimension historiographique peut enfin expliquer certaines caractéristiques de la structure de la *Vie de Joinville*. Une sorte de disparate apparent caractérise en effet aussi bien les chroniques traditionnelles qui juxtaposent des textes divers que le récit de Joinville dans lequel nous trouvons à la fois des "documents" (texte de l'ordonnance sur la réforme de l'administration §694-714; texte des enseignements de Saint Louis à son fils §740-ss), des développements de

---

<sup>25</sup> De même Froissart aurait commencé sa chronique en vers mais il la poursuivit en prose, s'appuyant sur le modèle de Jean Le Bel privilégia lui aussi la prose: *Plusieur gongleur et enchanteour en place ont chanté et rimet lez guerrez de Bretagne et corromput par leurs chançons et rimes controuvees le juste et vraie histoire, dont trop en desplaist a monseigneur Jehan le Bel, qui coummença a mettre en prose et en cronique et a moy, Jehan Froissart, qui loyaument l'ay poursuivi a mon pooir, car leurs rimmes et leurs canchons n'ataindent en riens le vraie matiere* (éd. S. Luce des *Chroniques* de Froissart, *Variantes du premier livre*, Paris, Renouard, 1891).

<sup>26</sup> *Histoire Littéraire de la France*, p. 453.

type encyclopédique (en particulier dans les digressions consacrées aux peuples étranges, Bédouins, Mongols et autres *Tartarins*, ou aux merveilles de l'Égypte), des *exempla* (§445), des épisodes guerriers à tonalité épique (§229) ou des développements plus romanesques (§550<sup>27</sup>).

Cependant le texte de Joinville n'est pas seulement le fruit hybride de deux genres bien attestés à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, la vie de saint et la chronique: de façon plus originale, une dimension autobiographique peut être discernée. Joinville expérimente là un type d'écriture novateur, à la mesure de l'expérience unique qui fut la sienne.

### III. Le passé recomposé

L'autobiographie demandant un "je" à la fois narrateur et héros ainsi qu'une narration donnée comme non-fictionnelle<sup>28</sup>, les théoriciens considèrent en général que le Moyen Âge n'a pas connu d'autobiographie. M. Zink dans le chapitre "Écritures monodiques" de son ouvrage *La subjectivité littéraire. Autour du siècle de saint Louis*<sup>29</sup> note que l'émergence de l'autobiographie va en fait de pair au Moyen Âge avec celle de la prose et de la volonté d'affirmer que l'on fait oeuvre littéraire pleine. Joinville, se posant en *je* point de convergence de son texte face à un saint Louis qui souvent s'efface de la scène (même s'il en reste le centre affectif) comme c'est le cas à Acre, adopte fréquemment une démarche autobiographique, opposée à celle d'un Robert de Clari ou d'un Villehardouin qui racontent leurs souvenirs de la quatrième croisade en parlant d'eux-mêmes à la troisième personne du singulier.

L'émergence problématique de l'autobiographie au Moyen Âge, parallèle à la difficile expression de la subjectivité rend vraisemblablement insoluble la question pourtant souvent

---

<sup>27</sup> Le tournoi décrit est marqué par le romanesque avec cette mention des spectatrices qui regardent des murs de la cité.

<sup>28</sup> Ph. Lejeune, *L'autobiographie en France*, Paris, Colin, 1971; *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975; *Je est une autre*, Seuil, 1980.

<sup>29</sup> Paris, P.U.F., p. 171-ss.

évoquée de la sincérité de Joinville. Certes on célèbre fréquemment l'expression de sentiments authentiques dans le récit du départ du sénéchal. Sainte-Beuve dans ses *Causeries du Lundi* (12 septembre 1853) citant “pendant que j’allais à Blécourt... de mes deux enfants” note: “ ce sont là de ces mots qui touchent toujours, parce qu’ils tiennent à la fibre humaine; et plus l’expression du sentiment est simple, plus on aime à la noter chez l’historien comme chez le poète”. Le même passage a retenu M. Zink, qui, relevant que les larmes, fréquentes dans les textes et les comportements médiévaux, sont rares chez Joinville, et sont en général le signe d'un investissement du *je* notable<sup>30</sup>.

Pourtant, même s'ils célèbrent la sincérité de Joinville, la plupart des critiques ont mentionné le décalage temporel entre les événements et la rédaction, achevée, l'épilogue nous l'apprend, en 1309: *Ce fu escript en l'an de grace mil .CCC. et .IX., ou moys d'octovre* (§769). Sainte-Beuve rappelle que le sénéchal "dicta ses Mémoires dans son extrême vieillesse, à cet âge où les impressions, quand elles ne deviennent pas décidément chagrines et moroses, font volontiers un retour aimable en arrière et se teignent encore une fois des couleurs de l'enfance" et il termine son premier article en soulignant dans l'oeuvre de Joinville "l'éclair naturel et rapide du souvenir, le reflet retrouvé de cette heure d'allégresse et de soleil où l'on était jeune, brillant et victorieux"<sup>31</sup>, tandis qu'André Suarès imagine le noble vieillard que fut le champenois: "Quel vieillard c'est là! (...) Quel vieux chêne blond! Que sa majesté est innocente. J'en suis sûr: ses yeux à cent ans sont purs comme ceux des enfants ne le sont plus. Il est auguste comme un champ de blé, tout en épis, sur la pente d'une colline du Bassigny labourée jusqu'au faite"<sup>32</sup>.

Le problème se pose en effet du regard rétrospectif que porte Joinville quand il compose son oeuvre. Comparant les deux parties du texte annoncées dans le prologue et remarquant que dans le récit chronologique le roi n'est jamais qualifié de saint, Gaston Paris émettait la séduisante

---

<sup>30</sup> "Joinville ne pleure pas mais il rêve", *Poétique*, 33, 1978, p. 28-45.

<sup>31</sup> *Op. cit.*, p. 495 et p. 512.

<sup>32</sup> *Op. cit.*, p. 33.

hypothèse d'une composition en deux temps: la partie centrale reprendrait des notes que Joinville aurait prises au moment des faits, et donc avant la canonisation, mettant ainsi en oeuvre, notons le, des mémoires, avant même l'avènement de ce genre chez Commines, tandis que les développements synthétiques consacrés aux vertus du roi, écrits après la canonisation, répondraient à la commande de la reine<sup>33</sup>. Un double projet, un double regard et une double temporalité orienteraient donc la composition de *la vie de Saint Louis*, l'hagiographie de commande encadrant les mémoires personnels.

Pourtant quelles qu'aient été les étapes de la mise en oeuvre du texte (elles nous échapperont d'ailleurs vraisemblablement toujours), il semble qu'un projet unitaire original organise l'écriture. Comme le rappelle M. Zink<sup>34</sup>, le XIII<sup>e</sup> siècle voit émerger la subjectivité en littérature et Joinville est certainement caractéristique de cette nouveauté. Il est le premier à orienter la chronique vers l'autobiographie. Il n'est pas le premier témoin de la croisade à raconter ses souvenirs: Robert de Clari et Jean de Villehardouin nous ont rapporté leur souvenir de la quatrième croisade, celle qui finit dans les ors de Byzance. Mais il est le premier à parler de lui-même à la première personne. Certes il est discret sur sa propre vie avant et après la croisade: nous ne saurons rien de son enfance, de son mariage, et ce n'est qu'avec une valeur probatoire qu'est mentionné son remariage (§466). Mais nous le verrons victime des facéties du comte d'Eu, nous partagerons son émoi quand le roi lui parle ou qu'il peut le toucher. Nous le connaissons corps et âme, dans ses rêves comme dans ses maladies: de toute évidence le discours personnel n'a pas pour unique fonction de cautionner la vérité de l'hagiographie et de l'historiographie en donnant du poids au témoin. Preuve en est en particulier la mise en oeuvre de la mort du roi. En effet on aurait pu supposer que Joinville, n'ayant pas assisté à la mort du saint, s'effacerait définitivement du texte à partir de l'ultime croisade. Or il n'en est rien. La *voie de Tunes* et sa tragique issue sont encadrées dans le texte par deux passages hautement autobiographiques, deux

---

<sup>33</sup> "La composition du livre de Joinville sur saint Louis", *Romania*, t. 23, 1894, p. 508-524, repris dans "Jean, sire de Joinville", dans *Histoire littéraire de la France*, t. 32, 18998, p. 291-459.

<sup>34</sup> *La subjectivité littéraire*, Paris, P.U.F, 1985, p. 218-239.

rêves de Joinville (§731 et §766-ss) qui montrent clairement la fonction compensatrice de l'écriture: le premier rêve est suivi d'un de ces contacts physiques qui émouvaient particulièrement le sénéchal (il porte le roi, affaibli, exalté comme une figure christique, dans ses bras §737), tandis que le second rêve débouche sur le thème des reliques qui permettraient une ultime et définitive intimité (§767). Ces songes sont le signe de la réappropriation personnelle du texte compilé et du témoignage d'un tiers, le fils du roi, qui servent de fondement au récit de la mort, réappropriation qui s'opère à la fois par le passage au *je* dans des développements à l'origine impersonnels tirés de la chronique et par l'enchâssement de l'emprunt dans des développements de nature autobiographique.

Pourtant l'affirmation *De la voie que il fist a Thunes ne weil je riens conter ne dire, pour ce que je n'i fu pas, la merci Dieu, ne je ne weil chose dire ne mettre en mon livre de quoy je ne soie certain. Si parlerons de nostre saint roy, sanz plus* (§738) peut surprendre: en effet Joinville nous parle de la jeunesse du roi à laquelle il n'assista pas et il pourrait bien se référer au témoignage du fils, d'un autre croisé ou de la chronique pour évoquer l'ultime croisade. L'expression *la merci Dieu* de plus ne laisse pas d'être paradoxale: les croisades se font au cri de *si comme Dieu vould* et Dieu ne saurait à la fois jeter les hommes sur *la voie de Tunes* et retenir Joinville en Champagne. Le silence de Joinville sur cette expédition et cette formulation surprenante sont peut-être le signe d'une conscience troublée qui, récrivant le passé, tente de justifier une défection.

Ainsi Joinville donnerait une vision subjective des faits:

- en insistant, comme le souligne très justement M. Perret, sur cette fonction testimoniale qu'il n'aurait pas pu assurer s'il avait accompagné le roi (il serait certainement mort): grâce soit rendue à Dieu qu'il n'ait pas accompagné le roi, sinon il n'aurait pu mener à bien ni son témoignage lors du procès, ni son oeuvre littéraire<sup>35</sup>,

---

<sup>35</sup> Voir M. Perret, "A la fin de sa vie ne fuz je mie", *Revue des Sciences Humaines, Moyen Age flamboyant: XIVème-XVème siècle*, 183, 1981, p. 17-37.

- en compensant la séparation de fait résultant du départ puis de la mort du roi par une intimité par le souvenir et l'écriture,
- en renouvelant sa fidélité au roi sur plusieurs points pour gommer ce qu'il craint de ressentir comme une trahison,
- en insistant sur les motifs qui l'ont poussé à refuser de partir en croisade et en préparant depuis le début du texte le lecteur à les accepter, en particulier en ce qui concerne les problèmes d'argent et la nécessité pour lui de s'occuper des siens, les Champenois.

C'est ainsi, nous l'avons vu, que le récit de la dernière croisade et de la mort du roi est encadré par deux rêves de Joinville qui ainsi de réapproprie le roi. C'est ainsi aussi qu'il "invente" d'utiliser le même *je* pour désigner son "moi" qui écrit et celui qui approcha le roi, réservant une troisième personne distante au Joinville qui n'entre pas dans ce projet (par exemple le Joinville du temps de l'écriture, non pas en temps qu'écrivant se rapprochant du saint roi, mais en temps que seigneur de ses terres, inscrit dans une histoire à laquelle Louis IX n'appartient plus §84<sup>36</sup> ou bien encore le Joinville qui se remarie à son retour en Champagne et qui est alors moins proche du roi encore vivant §466<sup>37</sup>). Composer ce texte serait l'occasion pour le vieil homme nostalgique de retrouver par l'écriture celui que la vie lui a ôté. Joinville se plaît à évoquer des scènes où il se crut désavoué par le roi et où finalement il découvre qu'il n'en est rien (ainsi §31-ss au sujet de Robert de Sorbon, ou bien encore à l'occasion du conseil d'Acre). Ces épisodes constitueraient pour Joinville un schéma fantasmatique essentiel motivant le texte: dans la réalité il a été séparé du roi et il a cru le perdre à Vincennes lors de l'altercation avec Robert de Sorbon, puis à Acre, mais de même que dans ces deux scènes il a retrouvé celui qui devint son seigneur, de même dans l'écriture il le rejoint et lui renouvelle sa fidélité.

---

<sup>36</sup> *Le seigneur de Joinville qui ore est.*

<sup>37</sup> *Cui fille Jehan, sire de Joinville, prist puis a femme que il revint d'outre mer.*

On notera cependant que cet usage de la troisième personne peut, comme l'emploi qui en est fait au §84 s'expliquer par le fait que dans les deux cas il s'agit de s'inscrire dans une lignée et donc de rendre compte d'une donnée de droit, d'où le recours à une formulation proche de celle du §19 et quasi juridique.

D'autre part, le texte présenterait une autojustification discrète du refus de Joinville de suivre la *voie de Tunes*. C'est au §734-ss que Joinville nous rapporte comment il expliqua aux rois de France et de Navarre son refus de repartir en croisade:

*Je fu moult pressé du roy de France et du roy de Navarre de moy croisier. A ce respondi je que tandis comme je avoie esté ou servise Dieu et le roy outre mer, et puis que je en reving, les serjans au roy de France et le roy de Navarre m'avoient destruite la gent et apovroiez, si que il ne seroit jamés heure que moy et eulz en vausissent piz. Et leur disoie ainsi que se je en vouloie ouvrer au gré Dieu, que je demourroi ci pour mon peuple aidier et deffendre; car se je metoie mon cor en l'aventure du pelerinage de la croiz, la ou je verroie tout cler que ce seroit au mal et ou doumage de ma gent, j'en courrouceroy Dieu, qui mist son cors pour son peuple sauver.* La complexité de la syntaxe, étonnante chez ce Joinville dont la prose est d'ordinaire d'une limpidité parfaite, surprendrait si l'on n'y voyait pas l'expression d'un remords. Joinville invoque les problèmes d'argent liés à la croisade ainsi que son devoir champenois, et tout au long de son oeuvre, il prépare le lecteur à accepter ces "excuses". C'est ainsi qu'il accorde une grande importance aux affaires de Champagne (§84-ss): ce qui est présenté comme une digression a d'abord pour fonction de rappeler que Joinville, qui tarda à être l'homme du roi, est d'abord et avant tout un Champenois, et que donc il se doit à sa terre. De même il n'omet jamais dans son récit de croisade de rappeler combien la solidarité champenoise a joué fortement pendant les moments difficiles: lorsqu'il se sent démuné, abandonné, isolé à Acre, seuls des Champenois semblent lui fournir de l'aide (ainsi Pierre de Bourbonnes §412 ou bien l'évêque, né à Provins qui lui trouve une maison §415) et Joinville rappelle qu'il retint pour le roi des Champenois alors que bien d'autres (et en particulier les frères de Louis IX) faisaient défection (§441, §467). Joinville se sent en fait avant tout champenois et c'est certainement à ce titre qu'il s'intéresse au renégat né à Provins (§395). Si les Champenois l'ont tant aidé, il se doit à eux en restant dans ses terres au lieu de repartir en croisade, et la "défection" de 1270 est peut-être par avance compensée par la fidélité témoignée à Acre.

De plus, tout au long du texte Joinville insiste sur son dénuement, sur ses difficultés d'argent, et sur le caractère raisonnable de ce qu'il demanda au roi et obtint. Soulignant ses problèmes financiers, il prépare le lecteur à accepter l'excuse qu'il donne pour ne pas aller en croisade (*Je, qui n'avoie pas mil livres de terre.. et m'avint ainsi que quant je arivai en Cypre, il ne me fu demouré de remenant que .XII. vins livres de tournois, ma nef paiee* §136). Le problème de l'argent est d'ailleurs suffisamment crucial pour que Joinville sur ce point se désolidarise du roi au sujet du butin de Damiette (§167). Les relations tendues de Joinville et des Templiers témoignent aussi de l'importance de l'argent (§413). Cet intérêt de Joinville se trouve confirmée par la version qu'il donne du conseil d'Acre: c'est en trouvant un financement qu'il résoudra le problème du maintien des croisés en Terre Sainte (§427) et s'il insiste sur les vols commis par son écuyer Guillemin (§417) c'est pour conserver à l'esprit du lecteur ce souci majeur qui fut le sien pendant une bonne partie de l'expédition. Pourtant il reçut des dons du roi. Et peut-être cherche-t-il à ne pas amplifier trop ceux-ci (sans pour autant porter atteinte à l'image royale) afin que le lecteur ne puisse opposer à sa justification financière l'enrichissement qu'on peut lui supposer à la croisade: rendant en quelque sorte des comptes, il montre combien ses prétentions financières sont raisonnables (le roi compte sur ses doigts et trouve sans *outrage* les demandes d'argent de Joinville §441). Il faudrait mener une étude approfondie sur le rôle de l'argent dans *La vie de Joinville* car l'identité médiévale des deux homonymes modernes "compte" et "conte" prend certainement dans ce texte une valeur originale.

Quant à ceux qui verraient en Joinville un *recreant* marqué par le recul de l'esprit de croisade, l'épisode du conseil d'Acre devrait suffire à leur montrer qu'en fait il est peut-être le seul (à part le roi évidemment) à incarner l'idéal croisé. La version des conseils d'Acre que donne le sénéchal diffère en effet grandement de celle qui est donnée par les autres sources<sup>38</sup>: Joinville modifierait les faits pour se poser en unique défenseur désintéressé de la croisade (le comte de

---

<sup>38</sup> Voir H. F. Delaborde, "Joinville et le conseil tenu à Acre en 1250", *Romania*, t. 23, 1894, p. 148-152 et A. Foulet, "Joinville et le conseil tenu à Acre en 1250", *Modern Language Notes*, t. 49, 1934, p. 464-468.



Jaffa, qui le soutient, peut être accusé de parler par intérêt puisque ses terres sont en Terre Sainte (§424). Un mythe familial soutiendrait cette vision que Joinville veut donner de lui-même: il pense quitter le roi et poursuivre le combat en Terre Sainte même si Louis IX regagne la France, et peut-être songe-t-il ainsi à renouveler la démarche exemplaire de son oncle qui fut l'un des rares membres de la quatrième croisade à refuser le détournement vers Constantinople et à gagner la Terre Sainte où il mourut (Joinville cinquante ans après visita sa sépulture et ramena pieusement l'écu du défunt pour le suspendre dans la collégiale de Saint Laurent à Joinville) (§431).

La *Vie de Saint Louis* pourrait ainsi se lire, du moins en partie, comme une autojustification discrète d'un *descroisé* malheureux. Joinville, au fond de lui-même, ne regrettait-il pas de ne pas avoir pris la même décision que le *descroisé* de Rutebeuf qui finalement se laisse convaincre de prendre la croix<sup>39</sup> ? C'est ce projet invouable qui, redonnant du souffle aux modèles hagiographique et historiographique, donne peut-être tout son charme au texte du sénéchal et en fait une oeuvre littéraire véritable.

Le genre auquel appartient le texte de Joinville n'est donc pas aisé à définir, si tant est que la notion de genre puisse fonctionner au Moyen Age<sup>40</sup>. Le lecteur médiéval, conduit par le prologue, attendait de la *Vie de Saint Louis* que composa le sénéchal qu'elle reproduise le modèle hagiographique représenté aussi à la même époque par l'oeuvre de Guillaume de Saint Pathus. Mais au fil de la lecture la perspective se trouve rapidement modifiée et l'attente réorientée: Joinville donne à son texte une dimension historiographique que le lecteur du Moyen Age pouvait reconnaître aisément et une dimension autobiographique qu'il nous est certainement plus facile

---

<sup>39</sup> *La disputaison du croisé et du décroisé* (1268-1269), dans *Oeuvres complètes*, éd. E. Faral, t. I, Paris, Picard, 1959, p. 469-ss.

<sup>40</sup> Pour H. R. Jauss (*Pour une esthétique de la réception*), le genre se définit au Moyen Age par l'horizon d'attente du lecteur.

d'identifier qu'aux contemporains du sénéchal. Le silence autour de la *voie de Tunes*<sup>41</sup> peut nous signaler une reconstruction idéale et autojustificatrice du passé. Enfin, aux questions "y a-t-il une historiographie médiévale?" et "y a-t-il une autobiographie médiévale?" posées par P. Zumthor et B. Guinée, *La Vie de Saint Louis* nous invite à répondre qu'au moins il y eut de l'historiographique et de l'autobiographique<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> L'article de J. P. Archambault, "The Silences of Joinville", *Papers on Language and Literature*, t. 7, 1971, p. 115-132 ouvre d'autres horizons sur les silences de Joinville: l'auteur perçoit dans les relations entre le sénéchal et le roi une tension autour de l'idéal aristocratique.

<sup>42</sup> P. Zumthor, *langue, texte, énigme*, Paris, Seuil, 1975, p. 165-ss. B. Guinée, "Y a-t-il une historiographie médiévale ?", *Revue historique*, t. 33, 1977, p. 450-77.